

DÉCLARATION DE PERFORMANCES N° 02

Selon le **RÈGLEMENT (UE) N° 305/2011 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
du 9 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la
directive 89/106/CEE du Conseil

1- Code d'identification unique du produit type :

600- 125

2- Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4
600 - 125

3- Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :
Produits saupoudrés sur des peintures, des enduits à chaud et des enduits à froid,
immédiatement après l'application sur la chaussée

4- Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

POTTERS BALLOTINI SAS

4 Rue des Champs Elysées

ZI du Pont Panay

03500 – Saint Pourçain sur Sioule

5- Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Système 1

6- L'organisme notifié COPRO (N°1137) a réalisé, selon le système 1, les tâches suivantes :
- la détermination du produit type sur la base d'essais de type (y compris l'échantillonnage),
- l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et de contrôle de la production en usine, et
- une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine,

et a délivré le **certificat de constance de performances 1137-CPR-0472/81**

7- Performance déclarée

*Caractéristiques essentielles des
microbilles de verre*
GRANULARITE :

Performances

*Spécifications techniques
harmonisées*

Tamisé en µ	Refus cumulé en masse %
710	0 à 2
600	0 à 10
355	30 à 70
212	70 à 100
125	95 à 100

EN 1423 : 2012 + AC : 2013

Pourcentage maximal de

VALIDE

*Caractéristiques de visibilité : indice de
réfraction*

CLASSE A

Substances dangereuses :

Arsenic / Plomb / Antimoine

CLASSE 1 : ≤ à 200 ppm

**Durabilité : Résistance à l'action des
agents chimiques : eau, acide
chlorhydrique, chlorure de calcium et
sulfure de sodium :**

VALIDE

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 7.

La présente déclaration de performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

é pour le cant et en son nom par
le **12** **2015**
A Saint Pourçain sur Sioule

Jean Louis Langiaux
Directeur du site

A 3

France

03 50 70 45 00